

Essonne
LE DÉPARTEMENT

17
25
ans



Donnez du ressort

à vos projets !

Téléchargez le dossier de candidature sur tremplin-citoyen.essonne.fr

Le Tremplin citoyen,
c'est donner aux jeunes
de l'autonomie dans
leurs projets et valoriser
leur envie d'agir !

NOUVEAU !



40h d'implication citoyenne

dans une association ou une collectivité publique, qui s'engage
à accueillir les jeunes pour y effectuer une mission d'intérêt général...
et peut-être susciter des vocations ou des idées !

400€ pour financer



- Études et formation (frais de scolarité, fournitures spécifiques...)
- Dépenses de santé (frais peu ou pas remboursés, mutuelle étudiante...)
- Mobilité et transports (permis de conduire, Pass Navigo...)
- Ou encore logement (mobilier, électroménager, caution...)

1 Imprimer le dossier
de candidature sur
tremplin-citoyen.essonne.fr

2 Le remplir avec, au besoin,
l'aide des structures
jeunesse essonniennes
(BIJ, PIJ, services jeunesse...),
sans oublier les justificatifs
demandés.

3 Renvoyer le tout par courrier
Conseil départemental
de l'Essonne
Service jeunesse
Tremplin citoyen
Boulevard de France
91012 Évry cedex

4 Après validation du dossier
par le Conseil départemental

Dans les 4 mois
suivant le dépôt
du dossier,
réaliser 40h
d'engagement
citoyen ou
35 h si titulaire
de la formation
Prévention et
secours civique
niveau 1 (PSC1)

Déjà engagé
dans une action
citoyenne
et justifiant de
40h effectuées
dans l'année
écoulée

400€